

ment en vigueur. Ainsi donc, la nature et le gouvernement se donnent la main et consistent au bonheur du mineur, la première, en lui fournissant les minerais et le dernier en lui en facilitant l'exploitation.

Abordons nos ressources forestières. Qui songeait, il y a quelques années, à stimuler l'industrie de la pâte de bois au Canada, industrie qui rapporte aujourd'hui des centaines de millions de dollars ? Nos forêts d'épinette ne tendent plus à disparaître, et cela en raison du fait que cette essence de reproduit si rapidement qu'il s'écoule à peine trente ans entre l'époque de la semence à celle de la récolte. Quant à l'industrie forestière proprement dite, les prix magnifiques récemment acquittés à Ottawa pour des concessions forestières, sont la meilleure preuve de la prospérité de cette grande industrie canadienne.

L'industrie de la pêche a aussi prospéré comme toutes les autres industries ; mais on ne saurait s'attendre à ce que cette industrie accuse un accroissement aussi notable que celui d'autres industries, puisque nos pêcheries sont déjà anciennes et qu'elles ont été exploitées avec grand succès ; mais même en pareilles circonstances, nous n'avons encore touché qu'une fraction de ces richesses. Nous avons de magnifiques lits ou dépôts de flétan—devrais-je dire bancs ? C'est aux députés des côtes du Pacifique à se prononcer là-dessus—car on le sait, on a découvert de nouveaux bancs sur la côte de la Colombie Anglaise. Quand le chemin de fer projeté à la baie de James sera construit, on le sait, ces mers intérieures seront exploitées par nos hardis pêcheurs canadiens. On ne l'ignore pas, la baie de James et la baie d'Hudson couvrent une étendue trois fois aussi considérable que celle de la mer du Nord ; or les pêcheries de cette mer d'Europe donnent un rendement annuel de \$150,000,000. Nous ne connaissons pas encore ces mers aussi bien que ne nous le ferons plus tard ; mais on sait que la morue et autres poissons s'y trouvent en abondance, et bientôt il nous sera donné d'utiliser ces mers intérieures. Le gouvernement n'est pas demeuré inactif, car il a établi le système d'entrepôt frigorifique pour la boîte au bénéfice des pêcheurs, qui peuvent maintenant se livrer à leur industrie toute l'année, tandis qu'auparavant ils ne le pouvaient que la moitié de l'année.

En fait de marine, le Canada est destiné à atteindre un rang distingué parmi les autres pays, étant donné que nous possédons de vastes mers intérieures. Ici encore, la prospérité sur les lacs est très accentuée, et le ministère de la Marine met tout en œuvre pour améliorer les ports et les chemins, ainsi que pour l'installation de phares et de bouées plus modernes.

Relativement aux manufactures, il y a encore lieu de nous féliciter de nos progrès ; car, tandis que de 1891 à 1896 inclusivement, les exploitations du Canada accusèrent une augmentation de \$45,000,000, elles ont accu-

sé, pour les six dernières années, un accroissement de \$80,000,000. Nous avons confiance dans l'habileté de nos capitaines d'industrie, ainsi que dans l'intelligence des armées de travailleurs qu'ils commandent, et nous leur disons : En avant ! poursuivez l'œuvre commencée, allez et conquérez les marchés du monde comme vos devanciers l'ont fait avant vous.

Quant à l'agriculture, si je l'ai réservée pour la fin, c'est qu'elle est l'industrie par excellence du pays, représentant dans Ontario seul un capital d'un billion de dollars. Je le dis en toute sincérité, à titre de représentant d'un comté agricole, si j'éprouve une chaude sympathie pour les travailleurs du Canada, mes sympathies vont de préférence aux cultivateurs. Quel magnifique avenir ne leur est-il pas réservé ? C'est là un sujet bien propre à réjouir le cœur. Tandis que les terres se dégrèvent et les hypothèques s'en vont, les granges s'élèvent sur ces terres ; les dépôts des cultivateurs aux banques d'épargnes vont s'accroissant sans cesse ; leurs maisons d'habitation sont pourvues d'un mobilier plus moderne ; leurs enfants reçoivent une meilleure instruction ; bref, la prospérité éclate de toutes parts.

Il faut bien l'avouer, les splendides récoltes de ces dernières années, ainsi que la propagation de meilleures méthodes de culture expliquent dans une large mesure cette prospérité ; mais j'ajoute que l'abolition de l'interdiction des bestiaux relativement au commerce des Etats-Unis et de l'Europe, ainsi que l'établissement d'un système perfectionné d'entrepôt frigorifique relativement à notre commerce avec l'Angleterre, ont puissamment coopéré à l'œuvre de la nature et de ses dons généreux, hâtant ainsi l'avènement de cette ère de prospérité dont jouissent nos populations agricoles. Ainsi, pour tout résumer en un mot, je dirai que notre politique doit se résumer à cette simple phrase, aujourd'hui dans toutes les bouches : "le Canada aux Canadiens" ; non pas à quelques Canadiens, mais à tous les Canadiens sans distinction : au mineur et au marin, au pêcheur et l'exploitant des forêts, à l'industriel et au cultivateur ; c'est-à-dire encore, qu'il ne doit y avoir de privilège pour personne, mais égalité de droit pour tout le monde.

Pour finir, puisqu'aucun point noir n'assombrit notre horizon, et qu'il n'y a pas de menaces de guerre ; puisque le pays n'est déchiré par aucune querelle de race ou de religion, menaçant notre paix domestique, comme cela se voit dans les états des Balkans ; puisque les capitaux et les colons affluent vers le pays, sans qu'il nous faille aller au-devant, puisque nous avons à la tête des affaires un gouvernement fort et uni administrant impartialement la chose publique, et les libres institutions d'un peuple ami de la liberté, un gouvernement sage et courageux, auquel préside un premier ministre qui est l'idole de la moitié du peuple et que tout le peuple révère, concluons qu'il